



PROCEDURE	N°6
INTITULE	Relevés clubs
OPERATIONS ET EXIGENCES	<p>1/Les relevés qui correspondent à l'ensemble des éléments facturés au club (licences, engagements, cotisation, discipline) sont mis à la disposition des Clubs sous Footclubs</p> <p>2/Les appels de fonds sont mis en ligne à raison de 4 fois par saison Fin Octobre avec règlement pour fin Novembre Fin Janvier avec règlement pour fin Février Fin Avril avec règlement pour fin Mai Fin Juin avec règlement pour fin Juillet</p> <p>3/Relevé des appels de fonds d'Octobre Engagements, forfaits, droit tournois, Cotisation District, amendes et frais divers Relevé des appels de fonds de Janvier 75 % acompte sur licences, péréquation, Annuaires, engagements coupes, amendes et frais divers Relevé des appels de fonds d' Avril Engagements coupe Amitié, droit engagement journée des jeunes Amendes et frais divers Relevé des appels de fonds de Juin Solde 25% licences, infractions statut arbitrage, obligations équipes de jeunes Caisse péréquation, amende et frais divers</p> <p>Les amendes et frais divers sont facturés tout au long de la saison et imputés sur chaque relevé</p> <p>4/Règlements : Les relevés peuvent être réglés par chèque ou par virement</p> <p>5/- Pénalités et Sanctions En cas de non respect des dates de règlement selon modalités ci-dessus, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 10% de pénalités sur le montant restant dû (<i>envoi courriel au club</i>)- 20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (<i>envoi d'un courrier/courriel avec AR au club</i>)- Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courrier/courriel recommandé, saisie du dossier par le bureau ou le Comité de Direction du District qui pourra prononcer des sanctions sportives (retraits de point(s), exclusions des compétitions).